

Cérémonie vœux du maire JEUDI 25 JANVIER 2024

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, j'ai l'immense plaisir de vous présenter au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, mes meilleurs vœux à toutes et à tous.

Le rituel de cet exercice n'enlève rien à la sincérité de mes propos, tant il est important, pour la collectivité que chacun de ceux qui la compose puisse accéder à ce partage de souhaits et d'informations communales.

2023 fut à bien des égards une année surprenante !

Avec un été caniculaire, la guerre en Ukraine, l'inflation, et pour couronner le tout, un automne très pluvieux causant des inondations importantes au Pas de l'Echelle.

Autant d'éléments incitant à la morosité et révélateurs d'un changement climatique.

Aussi, selon les gens et les sensibilités de chacun, l'éveil émotionnel est différent :

- Les uns acceptent et souhaitent accompagner ce changement et cette actualité avec beaucoup de pertinence ;

- D'autres sont plus sceptiques, et cherchent des responsables, la faute à qui à quoi ? qui cherche trouve, d'où des sollicitations nombreuses à la maire, aux adjoints, conseillers, à l'ensemble des services, à la police municipale.

Le besoin d'être rassuré est constant, j'ai des demandes régulières de rendez-vous d'administrés inquiets, s'ils ne sont pas toujours convaincus de mes réponses, ils sont toutefois satisfaits d'avoir été écoutés.

La mairie est avant tout au service des administrés, de la commune, et c'est dans cette belle dynamique, avec détermination, que l'équipe municipale aidée des services municipaux, n'auront de cesse d'assumer et d'aller de l'avant.

Les faits marquants de l'année 2023 sont :

- Réfection complète de la voirie au chemin du crêt de la croix avec un système de ralentissement type « chaussidou » ;
- Reprise des trottoirs rue Charles De Gaulle ;
- Pose de caméras vidéo protection, avec une fin d'installation 1^{er} semestre 2024 ;
- Eclairage public, mise aux normes des armoires pour une extinction entre 23 h et 5 h du matin ;
- Etude avec le cabinet d'architectes SILO et le CAUE, pour la réhabilitation de l'église Notre Dame de la Paix en un centre culturel « Art Salève » essentiellement dédié au développement culturel, avec des salles pour le milieu associatif, notre jeunesse. Objectif fin travaux de juin 2024 à juin 2025 ;
- Des travaux importants de protection au local de la police, en vue de leur futur armement (courant 2024) ;
- L'aménagement de point d'apport volontaire pour les futures installations en lien avec Annemasse-agglomération ;

- Aménagement d'un espace jeux pour les plus jeunes à l'agora situé au chef-lieu ;
- Lancement de travaux importants de rénovation au groupe scolaire J.J. Rousseau ;
- L'Acquisition du parking Auguste Fournier à la ville d'Annemasse ;
- Sur le plan environnemental, nous menons une réflexion permanente et raisonnée sur le choix des plantations d'arbres, la création de prairies fleuries, l'entretien des jardins partagés et aromatiques, et l'édition d'une charte de l'écologie à destination des agents territoriaux ;
- Installation d'un grillage de protection tout au long du chemin J.J.R. afin de sécuriser et éviter l'accès facile à la voie ferrée. Travaux entièrement pris en charge par la SNCF pour un montant de 85 000 € ;
- Passage à la fibre pour l'ensemble des bâtiments communaux ;
- Enfouissement de lignes aériennes sur une partie du chemin des Pralets courant 2024 ;
- Etude d'un projet de PADEL par des investisseurs privés, pour une réalisation courant 2024-2025 ;
- Projet d'un salon de thé dans le local commercial situé au Pas de l'Echelle ;
- Suivi d'un plan de mobilité sur l'ensemble des 12 communes, et avancement des travaux de la via-Rhône avec les services d'Annemasse agglomération ;
- Révision générale du Plan Local d'Urbanisme pour être en adéquation avec le SCOT d'Annemasse agglomération ;

Notons,

En ce début janvier nous avons eu une rencontre avec des représentants du département, et les conseillers départementaux de notre circonscription, en vue d'améliorer la sécurité dans notre village (au niveau des départementales et du rond-point dit « wowo »). Echanges d'écoute très positif.

Sans oublier,

L'action sociale :

- En collaboration avec le pôle médico-social de Gaillard pour les attributions de bons alimentaire ;
- Un suivi des attributions logements en lien avec la maison de l'habitat ;
- Distribution des repas à domicile ;
- Suivi des demandes des habitants concernant la violence conjugale, les expulsions, les animaux avec une sensibilisation particulière en 2023 à la stérilisation des chats (*1 couple de chats au bout de la 4eme année de gestation naissances de 20736 chatons !!*) ;
- Organisation du plan canicule, avec la police municipale ;
- Marche rose en lien avec le comité féminin de dépistage des Savoie ;
- Colis gourmands en fin d'année pour les aînés de plus de 75 ans ;
- Collaboration avec les organismes sur l'agglomération ;
- Relais avec la croix Blanche (formation, manifestations, actions) ;
- L'installation de 2 familles de gens du voyage sédentarisés à Etrembières depuis de nombreuses années, dans deux maisons à Machilly par les services d'Annemasse-agglo ;
- Hébergement d'une famille ukrainienne dans le logement d'urgence de la commune ;
- Sensibilisations ponctuelles sur les dons d'organes, une pièce de théâtre est programmée en 2024.

Sans oublier,

La culture, le sport et les animations du village :

Que la commune organise conjointement avec les associations communales : La fête de la musique, vide grenier, regard sur l'art, théâtre, concours de boules lyonnaises, spectacle de Noël, gymnastique, yoga, matchs de football, vente de fleurs.

(Un grand merci aux président(es)s des associations et aux bénévoles)

Également :

En 2023

- Des conférences autour des glaciers, de l'eau proposées par la Mémoire de Veyrier (Veyrier-Etrembières) ;
- Notre participation avec quelques 30 signaleurs à la 5e course du duc ;
- Notons également, notre 1ère participation dans le cadre du festival de la bâtie de Genève.

- Au Printemps 2024 durant une semaine, nous aurons le plaisir de découvrir la création d'une pièce de théâtre « Au fil de l'eau » proposée par l'association les amis de la Fontaine César avec un soutien financier et logistique des communes de Veyrier et Etrembières ;
- La bibliothèque municipale propose adhésion et animations gratuites, en lien avec le réseau INTERMEDE, et toujours notre réflexion sur l'embauche d'une ou un bibliothécaire ? L'activité lecture repose actuellement sur l'investissement de bénévoles, que je remercie très sincèrement.

L'information et les supports de communication de la commune, se fait par le biais :

- Du bulletin municipal (*Un spécial BIME mi-mandat vient d'être édité, les entretiens ont été conduits par la journaliste du journal de Veyrier, Martine Urli, si vous le souhaitez, il est à votre disposition, vous rapprocher de Célia*), du site internet (refonte totale en 2024), de WhatsApp, page Facebook, panneaux lumineux, télé alerte, l'ensemble de ces supports est réglementé par des chartes d'utilisation, afin de tenter d'éviter les dérives inquiétantes du web.

Ce qui me permet d'ouvrir une parenthèse : (Nous devons toutes et tous à notre niveau, réfléchir aux conséquences néfastes de l'addiction des plus jeunes à l'ensemble des réseaux sociaux. Ils ne sont pas armés, face au harcèlement, aux fausses nouvelles. Encourageons-les à conserver : curiosité, esprit critique, vivacité intellectuelle, humour !)

-Là où il n'y a pas d'humour il n'y a pas d'humanité-

Sans oublier,

L'ECOLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU qui a été classée en secteur particulier à la rentrée scolaire 2023-2024.

Ce classement social, permet à l'école d'avoir des effectifs ne dépassant pas les 26 élèves par classe. Nous comptons 185 élèves (les chiffres sont toutefois fluctuants) pour 8 classes allant de 3 classes de maternelle à 5 élémentaires, avec une moyenne de 23 élèves par classe, notons un CM2 à 20 élèves.

Je me félicite de l'investissement de qualité, des enseignantes et du personnel périscolaire.

Chers Parents, soyez confiants en l'école publique, l'enseignement prodigué est de qualité, les maîtresses ont à cœur l'intérêt de chaque enfant.

La liberté de chacune et chacun passe par le respect de la laïcité, c'est essentiel et cela préserve ainsi les idéologies, les croyances de toutes et tous.

Je rappelle souvent que l'éducation de vos enfants vous appartient, et l'instruction revient aux enseignants.

Enfin ! Une opportunité offerte aux enfants, afin de mieux comprendre la république française, courant 1^{er} trimestre 2024, les élèves vont élire leur 1^{er} CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.

Avant de conclure je reviendrai brièvement sur les inondations du quartier des Eaux belles :

Durant les mois de novembre et décembre, les élus, avec les différents services techniques d'Etrembières ont suivi de jour comme de nuit cet épisode inondation au quartier des Eaux Belles en soutien avec les habitants. Avec l'aide, des pompiers, des services de la Préfecture, des polices municipale et nationale.

Mme la sous-préfète et la cheffe de cabinet, se sont rendues sur site pour soutenir et juger des dégâts causés par la crue de l'Arve.

L'étape suivante fut d'expliquer et écouter, c'est donc avec le Président du SM3A, que nous avons organisé une réunion publique de la population inondée, voulant très légitimement avoir des solutions à leur sinistre.

Nous retiendrons un engagement du SM3A proposant un diagnostic « gratuit » des habitations inondées proche de l'Arve, afin d'étudier une meilleure protection. Côté mairie nous venons d'acquérir des sacs de sable qui seront à disposition aux services techniques. *-en espérant que ce sable, ne serve qu'à faire des pâtés- !!!!*

Je vais terminer ce fastidieux catalogage, en remerciant :

- La rigueur et le travail des adjoints, des conseillères déléguées, de l'équipe municipale ;
- La motivation, le professionnalisme des services municipaux, de la police municipale ;
- Les travaux aboutis, ont été réalisés entre autres, grâce à un suivi sérieux concernant les finances menées durant ces 3 ans écoulés par l'adjoint aux finances, le comptable, le Directeur général des services.

Cette rigueur a permis à la commune de ne pas avoir, eu recours à l'emprunt lors de ses investissements ; aidée également par des subventions non négligeables, du département, de la région, de l'ATMB, la DRAC, et de dons.

Elle a su maintenir son importante capacité d'autofinancement et elle a continué en 2022 à diminuer l'encours de la dette.

En cette fin de mandat, la commune devra très certainement emprunter afin de faire face aux dépenses prévues dans le cadre de réalisations importantes engagées.

Je terminerais par une note de satisfaction, concernant la réhabilitation des gares du téléphérique du Salève. L'aventure humaine a été intense, belle et sincère, elle fut saluée comme il se doit par une inauguration inondée de soleil et de fierté, les 7-8 octobre derniers.

Que tous les acteurs des deux côtés de la frontière soient très sincèrement salués et remerciés.

J'adresse également une pensée sincère et des ondes positives à nos collègues et à toutes les personnes, confrontées à la maladie et dans le chagrin.

Mesdames, Messieurs, je vous renouvelle mes vœux de bonheur, réussite, santé, et je vous invite au verre de l'amitié.

Et comme l'écrivait Albert Camus :

Je ne connais qu'un devoir, c'est celui d'aimer.

Anny Martin, maire le 25 janvier 2024